

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture de l'aire de covoiturage du Caloy



Après avoir été stoppé en raison de la crise sanitaire, le chantier de l'aire de covoiturage du Caloy à Gaillères touche à sa fin. Dès aujourd'hui, les automobilistes vont pouvoir profiter de cette aire de stationnement pour des déplacements plus écoresponsables.

Située à proximité de l'autoroute A65 sur la commune de Gaillères, lieu-dit du Caloy, la nouvelle aire de stationnement créée par Mont de Marsan Agglo, avec le soutien technique et financier de la société ALIENOR, de l'État (DSIL), du SYDEC et du Conseil départemental des Landes, met à la disposition des covoitureurs 40 places de stationnement gratuites, 2 places pour les personnes à mobilité réduite et 3 arrêts minute.

En attendant l'implantation des totems de signalisation qui permettront d'identifier clairement la zone auprès des usagers et la mise en place de l'éclairage public la semaine prochaine, les automobilistes peuvent dès aujourd'hui profiter de cette aire de stationnement flambant neuve.

Coût total des travaux : 235 000€ TTC

Financeurs : Mont de Marsan Agglomération, État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL), SYDEC, Département des Landes

Contact presse :

Julie Font / Mont de Marsan Agglo
Tél. : 05 58 51 85 92
montdemarsan-agglo.fr